

Pleudihen

Village



08/01/2021 n°2072

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le jeudi 17/09 à 20h30 à la salle des fêtes. Il s'agissait du dernier Conseil de Martine RIAUX, Secrétaire générale de la Commune depuis 2012, à qui Monsieur le Maire a tenu à rendre hommage. Son successeur, Nicolas LORMEL, a également été présenté à cette occasion. Les principales décisions prises sont les suivantes :

VOIRIE. Les élus ont retenu le devis de la société Even pour l'entretien de la voirie communale pour l'année 2020 pour un montant de 19.999,14 € TTC. Fin septembre 2020 les routes des villages de la Ville Marie et de la Ville au Vif ont été rénovées. Pour 2021, la commission travaux a décidé de mettre au programme les routes de Mordreuc, de la Gare ainsi que d'autres petites routes.

FINANCES. Le Conseil municipal a voté l'attribution des subventions aux associations, sur proposition de la Commission des Finances. Sur une enveloppe inscrite au Budget de 25.000 euros, voici la liste des subventions accordées :

Associations Communales

- Amicale des Anciens combattants : 300 €
- Amicale des Pompiers : 800 €
- Ecole publique (classe découverte) : 2.500 €
- Fêtes et culture : 437 €
- Judo Club : 2.000 €
- La Chapelle fleurie : 80 €
- La Pilotine en Rance : 500 €
- OGEC (classe découverte) : 2.500 €
- Ass. Parents d'élèves Ecole publique : 300 €
- Pétanque (ASPP) : 500 €
- Soleil et sourire : 400 €
- Stade Pleudihennais : 2.500 €
- Société de chasse : 500 €

Hors Commune

- Anim'âges : 150 €
- Banque alimentaire de Dinan : 200 €
- CFA des Côtes-d'Armor : 45 €
- Chambre des métiers (Ploufragan) : 225 €
- Foyer Les 4 Vaulx : 200 €
- Lycée professionnel D. SAVIO : 90 €
- Lycée J.B. Le Taillandier (35300) : 45 €
- Maison familiale (Hédé) : 90 €
- Protection civile : 288 €
- Restos du Cœur : 300 €
- Secours catholique : 200 €
- Secours populaire : 500 €
- PICA : 100 €
- ADAPEI 22 (Dinan) : 100 €

En complément, dans le cadre de l'accord tripartite avec DINAN AGGLOMÉRATION portant sur le financement d'un emploi pour le Stade Pleudihennais, la commune abonde avec une subvention équivalente au montant versé par l'intercommunalité (9 000€) et par l'association elle-même. Enfin, les élus ont également validé un don exceptionnel de soutien de 150€ pour une mission humanitaire réalisée par une jeune pleudihennaise.

ENTRETIEN BATIMENTS. Les élus ont retenu la proposition de la société EITA de Pleudihen pour la fourniture et le montage d'un échafaudage en vue de la rénovation des vitraux du chœur de l'église, pour un montant de 3.144,21 € HT. Les travaux ont été réalisés par Alexis FERRON, artisan vitraux d'art, pour un montant de 2.130 € HT.

Le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise SOMEVAL pour l'achat et la pose d'une porte à fermeture automatique pour les toilettes publiques du bourg, permettant de sécuriser le site la nuit, pour un montant de 3.462 € TTC.

TRAVAUX- Sécurité Routière. La municipalité est régulièrement interpellée pour des problèmes de sécurité liés à la vitesse de circulation. Afin de disposer de données précises et de mettre en place un plan d'actions adapté à chaque situation, Jean-François Hulaud, adjoint aux travaux, propose d'acquérir un radar mobile permettant de mesurer la vitesse dans les endroits le justifiant. Il a été décidé d'acquérir un radar pédagogique pour un montant de 2.944,46 € TTC fourni par la société Lacroix. Celui-ci sera livré en fin d'année et mis en place début 2021 dans le bourg (rue de St Malo) puis dans certains villages.

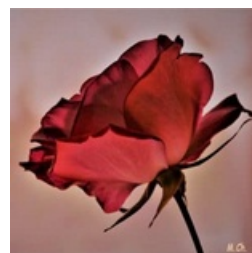
TRAVAUX- Cale de Mordreuc. Dans le cadre de l'accessibilité des annexes et des services de secours à côté de la cale de Mordreuc, la commission nautique confirme la solution d'un tapis de mise à l'eau fourni par la société RAI-TILLIERES. Le conseil valide cet achat pour un montant de 23.012,40 € TTC.

TRAVAUX- Commerces centre-bourg. Afin de relancer l'activité économique, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor a établi un plan de relance en appui aux projets .../...

CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE

02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h00
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



EXPO PHOTO : LA NATURE... LES FLEURS... LES OISEAUX... LA MER

Tels sont les thèmes abordés par Jean-Luc CLESSIN & Monique CHASSE
Exposition ouverte aux heures d'ouverture de la bibliothèque –
Entrée libre – masque obligatoire
bimpleudihen@wanadoo.fr



MARCHÉ tous les MARDIS de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleur, boucherie-charcuterie, galettes, artisan fromages, produits laitiers fermiers.

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :
112 ou 18 (fixe)
Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237
Sage-femme : 09.84.45.25.37
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence le **Mardi, de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22
Solidarités Nouvelles face au chômage reçoit en mairie sur RDV chaque 2ème mardi du mois. Inscription au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : **mardi 19/01**
Dans le bourg : **tous les mardis.**



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020 (suite)

des communes pouvant être mis en œuvre en 2020 et 2021. Le Conseil municipal a demandé cette subvention pour la réhabilitation de l'immeuble de centre-bourg et l'aménagement du rez-de-chaussée (partie arrière) en commerce. (*Nota bene : nous avons obtenu la confirmation en novembre. Ainsi, sur un montant de 99.993 € HT prévus pour ces travaux, le Département accordera une aide de 50%*).

Le cabinet BATIS CONCEPT de Pleudihen a été sélectionné pour un montant de 8.500 € HT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de cet immeuble. Par ailleurs, les propositions des Ets POTDEVIN pour l'électricité (3.690,42 €) et de la société Atout Confort pour le chauffage (4.470 €) ont été retenues.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est pour le moment constitué de deux cellules commerciales, l'une occupée par ITALIE SUR RANCE, épicerie fine, et l'autre par la GALERIE Luc ROBIN, photographies et développement.

MAISON DE SANTÉ. En prévision des travaux d'extension, les cabinets d'ostéopathie sont transférés dans un bâtiment modulaire. L'extension offrira des capacités d'accueils supplémentaires, le Maire rencontre d'ores et déjà des professionnels intéressés. Ainsi, une sage-femme a intégré le pôle.

ENVIRONNEMENT – Label Zéro Phyto. La Commune est engagée dans une démarche « Zéro Phyto » depuis 2014. Celle-ci implique de ne plus utiliser de produit phytosanitaire (herbicide, fongicide, insecticide, ...) ou anti-mousse sur l'intégralité des espaces verts et voiries (cimetière et terrains de sports inclus). La Commune a pris une délibération afin d'être officiellement labellisée par la Région Bretagne.

ENVIRONNEMENT – Aide acquisition Matériel. Dans le prolongement, le Conseil a sollicité l'aide de la Région, à hauteur de 50%, pour l'achat mutualisé, avec la commune de Saint-Hélen, d'un aérateur à couteaux et d'une herse étrille pour un montant de 7.698 € HT.

DÉSIGNATIONS. Bernard OGER, délégué aux Finances, a été désigné conseiller titulaire au sein de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) entre Dinan Agglomération et ses communes membres. Monsieur le Maire est le délégué suppléant. Laurent DURNERIN, Conseiller délégué aux affaires sociales et au CCAS, a été désigné référent communal de la Mission locale du Pays de Dinan.

ENFANCE-JEUNESSE ALSH. A la suite de la mutualisation de l'ALSH avec les communes de La Vicomté-sur-Rance et Saint-Hélen, le Conseil municipal a accepté les conventions entre l'ANCV (Chèques vacances) et CESU (Chèque emploi service universel) et la commune pour que les familles puissent utiliser ces modes de paiement.

BREIZHGO

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT

La Région Bretagne interroge les usagers sur la qualité de service des cars et trains du réseau de transport BreizhGo. Ces temps de concertation sont matérialisés par des comités de lignes organisés par territoire. Compte-tenu du contexte, ces moments d'échanges se feront via internet. Pour le comité lignes Emeraude Penthièvre, un espace en ligne dédié sera ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.breizhgo.bzh/a-votre-rencontre>.

Vous pourrez y accéder du 11 au 24 janvier 2021.

Chaque contribution fera l'objet d'une analyse et sera intégrée dans un compte rendu diffusé à l'ensemble des participants.

Les lignes BreizhGo du Comité de lignes Emeraude Penthièvre :

Les lignes TER BreizhGo

- o Rennes <> Dol-de Bretagne <> Saint-Malo
- o Dol-de-Bretagne <> Dinan <> Lamballe
- o Rennes <> La Brohinière
- o Rennes <> Saint-Brieuc

Les liaisons routières BreizhGo

En 22 : lignes BreizhGo 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 31

En 35 : lignes BreizhGo 7, 8a, 8b, 11, 12, 15, 16, 19

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 15/10 à 20h30, à la salle des fêtes. Les principales décisions prises sont les suivantes.

FINANCES – EQUIPEMENT. Les élus ont validé l'achat pour le service technique : d'un souffleur dorsal Echo pour un montant de 737,10 € TTC, ainsi que d'une débroussailleuse à roues Kiva pour un montant de 1.215 € TTC auprès de Rance Motoculture.

En raison de la panne du camion benne du service technique, qui ne peut être réparé, il a été décidé d'acquérir un camion benne avec coffre d'occasion. Ce type de véhicule étant rarement disponible sur le marché de l'occasion, Bernard OGER, délégué aux finances, propose aux élus de valider le principe de l'acquisition pour un montant compris entre 10.000 et 15.000 € TTC. Cette délibération validée permet de lever une option d'achat dès qu'une opportunité se présentera dans ce cadre budgétaire. (*Nota bene : ce véhicule a finalement été acquis en novembre 2020 pour un montant de 10.550 € TTC*).

FINANCES - La ligne de trésorerie, d'un montant de 200.000 €, a été renouvelée auprès du Crédit Agricole comme tous les ans, depuis 2005. Par ailleurs, une décision modificative du Budget a permis de diminuer l'article consacré à l'achat d'un tapis de mise à l'eau pour la cale de Mordreuc, moins cher que ce qui avait été inscrit au Budget, afin de permettre l'achat d'un radar pédagogique.

TRAVAUX- Commerces centre-bourg. Le devis de l'EURL Sébastien LAURENT, plaquiste, pour un montant de 2.980,80 € TTC, a été retenu pour la pose d'un plafond coupe-feu dans le local occupé désormais par M. ROBIN, dans l'immeuble du 13-15 place de l'Eglise. La société VEOLIA effectuera le raccordement de l'immeuble au réseau de gaz pour un montant de 1.654,80 € TTC.

FINANCES – Rétrocession de lotissement. Le lotissement "Les Champs du Bourg" a été rétrocédé par la société Acanthe à la Commune. Didier JUIN, adjoint aux affaires générales, précise que, d'un commun accord avec le lotisseur, nous conservons une réserve de 1 000€ afin de payer la réfection des trottoirs endommagés qui sera réalisée par notre service technique.

PÔLE DE SANTÉ – Cession de terrain. Le Conseil municipal a acté le principe de la cession d'un terrain, situé à proximité de la Maison de santé, rue du Val d'Orient, et acquis l'an dernier par la commune, à la SNC PHARMACIE VERNET afin qu'elle y transfère son activité, pour un prix de 50.000 €.

TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL. Les élus ont renouvelé la convention de délégation de transports scolaires. La Commune conserve son service avec son propre bus et personnel communal. Ce service était auparavant subventionné par le Conseil Départemental, désormais l'organisme de tutelle est la Région. Celle-ci déléguant cette compétence à l'intercommunalité, la convention est signée avec Dinan Agglomération.

TRAVAUX SNCF. Jean-François HULAUD, adjoint aux travaux, indique les dernières fermetures de passages à niveaux. Il informe le conseil que la Société MECCOLI termine le chantier de réfection de la ligne DOL-PLEUDIHEN pour la fin d'année 2020.

(A suivre : Compte-rendus des CM des 19/11/20 et 17/12/20)

PERMANENCES ADIL JANVIER 2021

Vous êtes propriétaire ou locataire et avez des questions relatives à votre logement ? Venez rencontrer l'un des conseillers de l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement. Il pourra vous renseigner gratuitement sur différents volets : juridique, financier, fiscal etc...



Les permanences se tiendront les Jeudis 14 et 28 janvier 2021, de 9h à 12h, au siège de Dinan Agglomération (8, boulevard Simone Veil DINAN).

ERATUM « Nos doyens à l'honneur »

Mme Émilienne FOUREY (96 ans) nous rappelle qu'elle a eu 2 enfants, Alain et Charles, et non 3 comme annoncé par erreur dans l'article du 31 décembre 2020.